



PREAVIS MUNICIPAL No 5 - 2020

Point à l'ordre du jour du Conseil général du 2 décembre 2020

Commission des Finances

Délégué municipal : Pierre Burnier

Objet : BUDGET 2021 — Commune de Bursinel

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 26 octobre écoulé, la Municipalité a accepté le budget 2021 et a l'avantage de vous le soumettre pour approbation.

Total des charges	Fr. 3 990 750,00
Total des revenus	Fr. 3 991 824,00
Excédent de revenus	Fr. 1 074,00

Quelques précisions concernant l'élaboration de ce budget :

Les nouveaux habitants arrivent progressivement dans les immeubles de la Rue du Village 23 et 25. A ce jour ne possédant pas suffisamment d'informations concernant ces contribuables, ni pour ceux de la Résidence Cosendai qui arriveront début février 2021, il reste difficile d'anticiper les rentrées fiscales pour le budget 2021. Nous en avons néanmoins tenu compte, tout en restant attentifs.

La vision est plus claire concernant les rentrées que généreront les locations de la Résidence Cosendai, ce qui permettra d'envisager un équilibre budgétaire avec la baisse d'impôts validée par votre Conseil lors de sa dernière séance.

Pour rappel, le Conseil général du 24 septembre a adopté le préavis municipal 03-2020 concernant l'arrêté d'imposition faisant passer le taux de 65,5% à 62% pour l'année 2021.

Il reste deux points d'incertitude que sont l'impact de la facture sociale et, bien sûr, les effets du COVID-19 sur l'économie et par analogie les rentrées fiscales.

Ces inconnues nous invitent à vous présenter un budget plutôt prudent afin d'aborder la prochaine année de manière la plus sereine possible.

Pour ce qui est des autres commentaires, ceux-ci sont comme d'habitude intégrés, en bleu, dans le budget afin d'apporter plus de clarté quant aux différents écarts.

En conséquence :

- vu le préavis de la Municipalité,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- entendu le rapport de la Commission des Finances,

nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de vouloir bien accepter le budget communal 2021, tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :
Le Syndic : Pierre Burnier La Secrétaire : Christiane Gerber



(Handwritten signatures in blue ink are present over the printed names and the seal.)